

Délibération 23-09

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ITON (SMABI)**

Séance du 29 juin 2023	Nombre de délégués
Délibération n° 23-09	En exercice : 7
Convocation : 23 juin 2023	Présents ou représentés : 6
Objet : Acquisition d'un véhicule d'occasion	Absents : 1

L'An deux-mil-vingt-trois, le jeudi vingt-neuf juin, les membres du comité syndical, légalement convoqués en date du vingt-trois juin, se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Conches-en-Ouche, afin de délibérer.
La séance est ouverte à 18H00 sous la présidence de M. Marcel SAPOWICZ.

Etaient présents :

Monsieur Marcel SAPOWICZ
Monsieur Gérard CHERON
Madame Martine SAINT-LAURENT
Monsieur François BRIZARD
Monsieur Christophe ALORY

Etaient présents sans voix délibératives :

Excusés :

Monsieur Frédéric CHOPIN (pouvoir à Monsieur SAPOWICZ)

FINANCES

ACQUISITION D'UN VEHICULE D'OCCASION

Monsieur le Président avise les membres du Conseil la nécessité d'acquérir un véhicule supplémentaire.

En effet, le Kangoo électrique, véhicule de 2016 acquis initialement par le SIHVI, nous montre au quotidien ses limites quant à l'autonomie de sa batterie (environ 100 kms) ; le véhicule Clio est difficilement adapté à des visites de terrain et son coffre ne permet qu'un chargement de matériels restreint. Il indique également qu'une embauche d'un agent supplémentaire est prévue pour la mise en place du PAPI.

Ces éléments réunis, l'acquisition d'un véhicule adapté s'avère nécessaire.

Le Président propose donc au conseil syndical de consacrer un budget de 18 000 € TTC à cet achat. Il précise que cette somme a été inscrite au budget primitif 2023. Ce véhicule sera marqué du logo du Syndicat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** d'acquérir un véhicule de type DACIA DUSTER, de bonne occasion, avec un budget de 18 000 € TTC et de faire marquer ce véhicule du logo du SMABI.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cet achat.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus,
Le registre dûment signé.

Le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton
Marcel SAPOWICZ

